

**Avis de consultation
Procédure IQ-P-001
Vérification des puissances active et réactive maximales des installations
de production de 50 MVA ou plus**

Le coordonnateur de la fiabilité du Québec sollicite les commentaires des exploitants et des propriétaires des installations de production concernant la procédure IQ-P-001 Vérification de la puissance active et réactive maximales des installations de production de 50 MVA ou plus.

Cette procédure s'applique aux propriétaires et aux exploitants d'installations de production d'une capacité de 50 MVA ou plus situées dans la zone d'équilibrage du Québec.

Avis est donné

- Exploitants d'installation de production inscrits au registre des entités visées par les normes de fiabilité;
- Propriétaires d'installation de production inscrits au registre des entités visées par les normes de fiabilité;

Documents en consultation :

Documents	Modifications
IQ-P-001 Vérification de la puissance active et réactive maximales des installations de production de 50 MVA ou plus	Mise à jour statutaire. Voir la section 9 de la procédure pour plus de détails.

Normes reliées	Titre
TOP-002-2.1b	Planification de l'exploitation en situation normale
VAR-001-2	Réglage de la tension et de la puissance réactive

Période de consultation

Du 15 janvier au 14 février 2014.

Les commentaires doivent être reçus au plus tard à 23 h 59 le 14 février 2014.

Commentaires

Le coordonnateur de la fiabilité sollicite vos commentaires sur la procédure IQ-P-001. À cet effet, veuillez utiliser l'adresse courriel CME_Verification_PQ_max@hydro.qc.ca, en prenant soin d'indiquer clairement sur quelle section de celle-ci portent vos commentaires.

Prochaines étapes

- Analyse des commentaires par le coordonnateur de la fiabilité ;
- Réponse aux commentaires ;
- Modification de la procédure ;
- Dépôt de la procédure sur le site du Coordonnateur de la fiabilité.